



Harcèlement Cabinet xxxxxx

Par **Pascal75000**, le **19/02/2018 à 18:13**

Bonsoir ,
Je me permet de poster ce sujet , car je ne trouve ou j'avais formuler une demandern
Voila mon soucis , contacté par telephone a mon travail il y a une semaine par le cabinet xxxxxx ,qui m'informe avoir un dossier contre moi pour une dette de moins de 1000 € et environ 300€ d'intérêt .Je demande donc a recevoir le titre exécutoire , mais ils me disent vouloir trouver un arrangement a l'amiable.
Je demande donc qu'ils m'envoient le dossier mais la personne refuse et me traite de voleur , je raccroche , sans suivent derrière pleins d'appels anonymes .
Aujourd'hui , surprise , mon entreprise me convoque et me donne une lettre reçue et ouverte par des personnes de mon entreprise .
C'est une lettre de xxxxxx , qui me demande de les contacter pour régler la somme de xxxx € .
Je m'interroge sur la légalité de cette lettre qui a été vu par pas mal de personnes .
Que dois je faire ?
Salutations

Par **chaber**, le **19/02/2018 à 18:21**

bonjour
lisez le post ci-dessous
http://https://www.experatoo.com/litiges/litige-dette-bancaire-2003_156405_1.htm
[citation]Je demande donc a recevoir le titre exécutoire , mais ils me disent vouloir trouver un arrangement a l'amiable. [/citation]par LRAR ?

Par **Pascal75000**, le **19/02/2018 à 19:02**

Non en lettre simple
La dette date de 2006 avec quelques versement en 2007 en accord avec la société de credit
Puis plus de nouve
De ce fait pleins de gens savent maintenant mon problème
Dois je déposer plainte contre eux?
Ont ils le droit d'envoyer

des lettres a mon employeur a mon attention ?

Par **Pascal75000**, le **20/02/2018 à 18:22**

Que faire ?

Par **Visiteur**, le **20/02/2018 à 21:15**

Vous dites ne pas retrouver votre poste, puis vous accusez le site de suppression sélective et insultez les intervenants, rn rn Alors que le voici votre sujet initial!!!

Par **Pascal75000**, le **21/02/2018 à 12:41**

Bonjour Lag0, rn rn non pas de mention personnel , n'y de nom de société rn juste mon nom et l'adresse de l'entreprisern rn J'ai encore été relancé ce matin par telephonern ils me disent ne pas avoir de titre exécutoire rn rn Que dois je faire ? rn rn Merci de votre aide

Par **chaber**, le **21/02/2018 à 16:19**

bonjour rn [citation]ils me disent ne pas avoir de titre exécutoire [/citation]c'est bon pour vous. Il y a forclusion. rn rn Vous conservez tous les courriers que cette officine peut vous envoyer, lettres plus ou moins menaçantes frisant même l'illégalité pour transmettre votre dossier à la DGCCRF rn rn Vous notez tous les appels téléphoniques afin de déposer plainte auprès de la CNIL.

Par **Pascal75000**, le **21/02/2018 à 17:02**

Les appels téléphoniques arrivent sur le telephone de mon travail rn rn Aujourd'hui re coup de telephone pour venir aux nouvelles de leur courriern Je fait celui qui ne comprend pas et demande a recevoir par email le dossier complet . J'ai reçu a midi que la lettre adresser a mon entreprise . rn J'ai repondu a cet email en demandant a avoir la copie complète du dossier ainsi que le titre exécutoirern Pas de réponse. rn J'ai contacté le tribunal de chez moi qui m'a orienté vers le Conseil départemental d'accès au droit. rn rn C'est important de noter les coups de telephone? rn rn Salutations

Par **chaber**, le **21/02/2018 à 18:04**

[citation]C'est important de noter les coups de telephone? [/citation]Oui date et heure afin de déposer plainte auprès de la CNIL pour harcèlement.

Par **Pascal75000**, le **21/02/2018 à 20:32**

je fais comment pour déposer plainte au CNIL ?
Merci de votre aide
je dois attendre d'avoir pas mal d'appel ?
et je dis quoi au cnil ?
Ou les joindre
merci

Par **Visiteur**, le **21/02/2018 à 22:02**

Dans votre plainte, vous dites ce que vous nous dites ici
Voici le lien
<https://www.cnil.fr/fr/plaintes>

Par **Pascal75000**, le **22/02/2018 à 16:27**

Bonsoir,
Le fait que les appels sont anonyme ne gêne pas?

Par **chaber**, le **22/02/2018 à 16:57**

Non si vous notez bien heure et date

Par **Pascal75000**, le **22/02/2018 à 18:23**

J'ai commencé à noter depuis ce jour, mais le CNIL va me faire confiance et croire mes dires ? car aucun moyen de vérifier avec des appels anonymes
Merci de vos réponses
Bonnes soirées

Par **Visiteur**, le **22/02/2018 à 18:48**

Avez-vous un moyen de refuser les appels anonymes dans les paramètres de votre téléphone?

Par **Pascal75000**, le **23/02/2018 à 16:49**

Non hélas, j'ai passé par ma ligne de mon travail, et pas le choix que de répondre

Par **Pascal75000**, le **27/02/2018** à **18:32**

Bonjour,rrrnPlus de nouvelle du cabinet et plus de harcèlement !!rrrnJe trouve cela assez étrange !!

Par **Visiteur**, le **27/02/2018** à **18:45**

Bsr,rnLes murs ont des oreilles !

Par **Pascal75000**, le **28/02/2018** à **12:43**

j'ai signaler leurs agissements au tribunal et je ne me suis pas caché pour leur dire. Depuis, silence radio rnrnà suivre